

Image not found or type unknown



Les litiges administratifs doivent-ils tous être tranchés par le juge ?

Question / réponse publié le **04/08/2024**, vu **52 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit](#)

Les litiges administratifs doivent-ils tous être tranchés par le juge ?

Le législateur encourage, afin d'alléger le travail des tribunaux, des modes alternatifs de règlement des différends, et en particulier la médiation, pour favoriser la résolution à l'amiable des litiges administratifs.

SOURCE ET DE PLUS :

<https://www.vie-publique.fr/fiches/269230-mediation-reglement-alternatif-des-differends-justice-administrative>